L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureau : 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLÉANS.

JEUDI, 7 SEPTEMBRE 1893.

L'Adjudication des Chemins de Fer Urbains.

Avant-hier a eu lieu, à l'Hôtel de Ville, aux enchères, une adjudication fort importante : celle des droits d'exploitation de certaines lignes ferrées actuellement entre les mains de la New Orleans and Lake Railroad Co., prenant désormais le titre de "New Orleans Traction Co."

Cette exploitation, nous devons le dire, est considérable ; elle comprend les lignes de la Levée et des Casernes ; des rues du Camp et Prytania ; des rues du Remparts et Dauphine ; du Canal, Chemin de la Métairie et Bayou St-Jean ; d'Esplanade et du Pont du Bayou, en outre de la ligne du West End.

Le but est de substituer le plus vite possible, immédiatement, si faire se peut, l'électricité aux mulets, comme moyen de traction. C'est une réforme qui s'impose. Cela ne fait pas question ; tout le monde en convient. Depuis que, grâce à l'initiative de MM. J. Hernandez et Avegno, nous connaissons les douceurs du chemin de fer électrique, qui nous transporte, sans secousse et avec une grande rapidité, d'une extrémité à l'autre de la ville, nous ne pouvons plus supporter les vieux moyens de locomotion, aujourd'hui démodés. Qu'on peut même ajouter que, sous ce rapport nous sommes terriblement distancés par presque toutes les grandes villes de l'Union.

Mais comment faire ? Il y a des contrats qui lient la ville envers la "N. O. City and Lake R. R." qui ne lui, n'a pas 1906, le privilège d'exploitation des différentes lignes que nous venons de énumérer. La compagnie peut donc, jusqu'à cette époque, s'en tenir à son contrat et retarder de 13 ans, au moins, toute espèce d'améliorations.

C'est elle qui offre de les réaliser, immédiatement, moyennant la somme de $700,000 qu'elle s'engage à verser sur le champ dans la caisse municipale.

Le Conseil était naturellement forcé de mettre aux enchères l'adjudication. Nous ne nous faisons pas illusion sur la valeur de cette mesure. Nous savions bien que la Compagnie actuelle était seule capable de faire une soumission de ce genre. Aucune autre ne pouvait faire une offre quelconque pour une entreprise qu'elle ne devait commencer que dans 13 ans. Etant déjà en possession de ces lignes, la "N. O. and Lake Co." était seule à même de se lancer dans l'affaire et d'opérer d'ores et déjà les améliorations tant désirées. Il n'y a eu, en effet, qu'une soumission, la sienne. Il n'est donc pas trouvé un concurrent pour offrir $1,000,000 au nom de la ville ; mais on ne sait malheureusement que trop bien ce que valent ces exploitations administratives et ce qu'elles sont en état de faire. N'a-t-on pas, tout récemment encore, été obligé de livrer l'entreprise de l'enlèvement des immondices de préférable de livrer l'exploitation des lignes ferrées à la dite compagnie.

Reste à savoir si le prix offert est suffisant, et si la Nille Orléans dit gagner à l'installation presqu'immédiate des chemins de fer électriques. Il est incontestable que l'offre faite par la "N. O. Traction Co." est assez faible ; mais elle verse les $700,000, treize ans plus tôt que ne pourrait le faire toute autre corporation. Durant toute cette période de treize ans, la ville peut faire valoir les fonds qu'on lui aura versés, et presque doubler la valeur de la somme. Tout dépend du parti qu'elle saura tirer du capital qu'elle aura entre les mains.

Etant admis, un emploi judicieux de ces $700,000, la ville fait bien de signer le contrat en question.

Ce qui fait la force de cette compagnie nouvelle, c'est d'abord qu'elle doit opérer la transformation des lignes ferrées, treize ans plus tôt ; c'est ensuite que la ville pourra disposer, dès 1894, des fonds qui, dans toute autre hypothèse, ne lui seraient versés qu'en 1906.

Théâtre St-Charles.

Malgré un temps exécrable et une pluie battante, il y avait salle pleine au Théâtre St-Charles, hier soir, pour assister à la représentation du *Black Hussar*, autre opéra-comique en plusieurs actes et Milloecker. L'Franchement, nous préférons de beaucoup cette œuvre à la première. Le style en est plus franc, la note comique, plus vraie.

Nous sommes bien là en pleine opérette, et sous ce rapport, la valeur de la musique dépasse de beaucoup celle du brasse, qui ne nous a pas fait exactement l'effet d'un chef d'œuvre. Mais dans ce genre de production, on n'y regarde pas de si près et l'extravagance y devient presque toujours une qualité, souvent même, la principale source du succès. Ici, comme dans le *Beggar Student*, c'est aux ensembles que brille le compositeur. Il y en a deux ou trois qui sont fort bien traités, sans viser aux effets de grand opéra.

C'est évidemment un excellent comique que M. Wolf ; il est très applaudi dans son rôle de magistrat ridicule. Détail à noter : Il est de toute cette troupe comique celui qui charge le moins et c'est lui qui fait le plus rire.

Il faut avouer aussi qu'il est puissamment aidé par un organe mordant et d'une rare portée.

Nous aimons mieux M. Miller dans son rôle de capt. de Hussards que dans celui du Student. Il y est plus chez lui et sa voix est plus à l'aise dans cette musique.

Les deux demoiselles Dickeson et Murphy sont fait bon coup applaudir dans leurs rôles de Mina et de Rosita, ainsi que Mlle Intropidi.

Joli bataillon que celui des hussards fantaisistes qui manœuvrent à la fin du second acte.

Demain et le reste de la semaine *Said Pacha*.

Pour les représentations de la semaine prochaine le contrôle est déjà ouvert. Dimanche, lundi et mardi, *Boccacio* ; puis *Dorothy*. Nous croyons que cette seconde semaine ne sera pas moins fructueuse que la première pour les impresarii.

LES LACS DE SOUDE.—Parmi les curiosités variées de l'Etat de Wyoming, Etats-Unis, viennent en première ligne les étonnants lacs de soude. Il y en a deux, chacun couvrant une superficie de 75 acres, et séparés l'un de l'autre par un banc de rochers d'une largeur d'environ 2,000 mètres. Par les chaudes journées de l'été, il se forme, par l'évaporation une croûte épaisse de soude cristallisée à la surface de ces lacs. Quelquefois le sel s'accumule à l'épaisseur de trois ou quatre pieds et peut être récolté comme de la glace. Exposé à l'air, ce sel de soude se désagrège et devient blanc.

Dans l'Etat de Nevada se trouve le lac Mono, il est tellement saturé de soude, de borax et d'autres minéraux en solution, que le linge à laver est absolument propre en le plongeant dans l'eau du lac pendant une demi-minute. L'eau agitée donne naturellement une écume savonneuse et par les grands vents, on voit sur le bord où les vagues sont lancées, un mur d'écume de 3 à 4 pieds de haut. Dans le voisinage de la ville de Rawlings sur la ligne du "Pacific Union Railway" on a découvert, il y a peu d'années, un autre lac d'une grandeur immense de soude. Il a une circonférence de plusieurs milles et peut fournir 65,000 tonnes de soude par an.

USAGES PEU CONNUS DU CHÊNE.—On connaît l'importance qu'avait le chêne aux yeux des anciens et particulièrement des Gaulois. Le Dr Wagler a publié sous ce titre : *Die eiche in aller und neuer Zeit, eine mythologiskkultur is toriche studie*, un chapitre relatif à l'emploi qu'on faisait de cet arbre en médecine. Aujourd'hui encore, l'écorce du chêne passe pour un hémostatique. Avec les glands on compose une tisane que l'on recommande dans l'inflammation des glandes. Pour Dioscoride, le chêne était astringent et siccatif ; son écorce en décoction servait contre la dysenterie, la dyspepsie ; on pensait les blessures avec les feuilles. Galien vante l'efficacité du gui contre les enflures, les blessures et les ulcères.

Champoreau à un débiteur dont il ne peut arriver à tirer un sou. Il demande conseil à un de ses amis :

—Si j'étais à votre place, répond celui-ci, je commencerais par lui écrire une lettre à cheval.

—Impossible.

—Pourquoi ?

—Je ne sais pas monter.

On corrige, plutôt, les défauts des autres en les souffrant avec patience, qu'en les reprenant avec orgueil.

MME DE LA SABLIÈRE.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 7 Sept. 1893.— Indications : Pour la Louisiane.—Averses occasionnelles précédé de beau temps.

Température du 6 septembre 1893.
Thermomètres A. & L. CLAUDEL, Opticiens No 142 rue du Canal.
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	78	23
Midi	76	22
3 P. M.	76	22
6 P. M.	76	22

Mariages, naissances et décès, inscrits au Bureau de Santé pendant les dernières 24 heures.

MARIAGES—Joseph Larose à Mlle Louise Cosnie, William J. Stephens à Mlle Alice Obeare ; John Green à Mlle Louisa Laws ; Joseph Fendas à Mlle Catherine Uhl

NAISSANCES—Mmes George Washington, un garçon ; R. E. Les Valler, une fille ; Louis Spell, une fille ; Ferdinand Pecout, une fille.

DÉCÈS—Veuve L. A. Barjac, 90 ans, 40 1/2 rue Columbus ; Mme Virginia Thiberville, 35 ans, 78 rue Columbus ; Ann M. Lacoste, 62 ans, coin Columbus et St-Claude ; Christian Taylor, 3 ans, 90 rue Monroe ; Calvin S. Passlod, 42 ans, 280 rue Poniston ; Joseph Stouder, 3 ans, coin Clouet et Lapeyrouse ; Bertha Victor, 10 mois, coin Marais et Conti ; Walter Gartz, 10 ans, 476 rue Sud Remparts ; Ruth Gustine, 1 an, 84 rue St-Louis, Mlle Thérèse C Byrne, 21 ans, 58 rue Sud Claiborne ; Veuve Mary A. Daley, 65 ans, coin St Charles et Bordeaux ; J. C. Thiac, 74 ans, coin Chopitoulas et Belleeastle ; Veuve Barbara Altmeyer, 65 ans, 618 1/2 rue Annonciation.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations :

Succession de Veuve M. Baumgartner au Dr J. M. Malter, deux terrains bornés par les rues Poydras, Lafayette, Miro et Tonti, $750.

Mme Hawk à Mme O. Falgout, deux terrains dans le même tiet, $3.025.

La même à la même, trois terrains bornés par les rues Galvez, Miro, Lafayette et Poydras, $2,200.

Charles Leo à H. T. Siugreen, deux terrains bornés par les rues Caroudelet, Baronne, Erato et Thalie, $3,500.

Mme M. Muller et al. à J. T. Durgin, un terrain borné par les rues Chestnut, Elmire, Market et Evelina, $450.

Mme J. Fernan à J. Carouna, un terrain borné par les rues St Philippe, Dumaine, Miro et Tonti, $1,000.

E. H. Wheeler à H. L. Garland, Jr., un terrain borné par les rues St Charles, Nashville, Arabella et Remparts, $4.900.

R. F. Guichard à Henry Geere, un terrain borné par les rues Clouet, Montégut, Remparts et Bourgogne, $675.

J. Jouandot à John Jouandot, deux terrains bornés par les rues Madison, Socrates, Monroe et Barthélemy, $1,000.

W. S. Benedict à E. W. Talen, huit ilots dans le 4ème district, $1,400.

E. C. Hemard à C. F. Hemard, dix terrains bornés par les rues Lopez, Rendon, Orléans et Ste-Anne, $400.

E. Destonet à John Daste, un terrain borné par les rues Clara, Willow, Calliope et Euphrosine, $300.

James et John Adams à H. McManus, un terrain borné par les rues Dorgenois, Perdido, Rocheblave et Poydras, $200.

Mme J. Dulieprore au Dr William Hincks, un terrain borné par les rues Union, St-Claude, Marais et François, $1,500.

Mlle E. E. Crone à P. Plapp, une portion de terre bornée par les rues Miro, Laharpe, Lapeyrouze et Galvez, $100.

Mme G. Dubors et als. à J. McNulty, un terrain borné par les rues Lafayette, North Peters, Fort et Victoire, $800.

Dr J. H. Crocker à F. Carran, deux terrains bornés par les rues Calliope, Baronne, Dryades et Howard, $5,850.

Mme Vve Thomas S. Simeons et William B. Lindsay à Mme George E. Brown, un terrain borné par les rues St-Thomas, Annonciation, Thalie et Melpomène, $1 500.

Cour Civile de District.— Bonnie Bros contre Virdun & Wakefield pour $178.35.

Mme Marie Alice Jenkins contre Vve Thos Cooper.

Schmidt & Ziegler contre B. E. Buell pour $162.20.

McAdams & Parcell contre Dewitt C. Seymour pour $336.32.

A. J. Lafrance contre John Fitzpatrick pour obliger à lui accorder un permis pour donner un bal.

J. W. Brown contre B. D. Vitter, en $10,000 de dommages.

Cour Criminelle.—L. A. Gourdan, accusé de violation de la loi relative aux loteries illégales, a comparu hier matin devant le juge Ferguson et a nié sa culpabilité. Il a été mis sous caution.

Autre tentative de suicide.— A 2 heures de l'après-midi, Hans Richard Vienhoppel, un musicien allemand, demeurant au No 269 de la rue des Remparts, et employé chez les frères Milliet, coin Bienville et Passage de la Bourse, a tenté de mettre fin à ses jours en se tirant un coup de revolver dans la région du cœur.

Une voiture d'ambulance a été appelée et il a été transporté à l'Hôpital de Charité où il a reçu les soins des étudiants, qui ont déclaré que la balle avait traversé le poumon gauche.

Mme Louise Stewart qui tient la pension de famille où habitait l'allemand, dit qu'il était très morose et ne paraissait pas jouir de toutes ses facultés mentales.

Il était employé l'hiver dernier à l'Opéra Français et il donnait des leçons de musique à plusieurs personnes.

Vienhoppel a laissé deux lettres, l'une adressée à M. John Bartel et l'autre à M. Sigfried Salomon.

Vol.—Hier vers midi, un nègre nommé Alfred Johnson s'est emparé d'un pantalon étalé à la devanture de M. Raphaël Paretto, No 236 1/2 rue Poydras, et a pris la fuite. Il a été arrêté par l'agent Dayton et incarcéré au poste de police du premier precinct, sous une accusation de vol.

Le feu.—Hier soir, à 7 heures 30, un fil de lumière électrique a mis le feu au toit du Grand Opera House, rue du Canal. Les flammes ont été éteintes par l'électricien John Scanlan, aidé de l'agent Griffin.

—A minuit, un poteau de télégraphe situé à l'encoignure des rues Poydras et Carondelet a été endommagé par le feu pour environ $25.

Une alarme a été donnée à la botte 83 par l'agent Steele.

Affaire Whittaker.—Le recorder Whitaker et ses deux complices, MM. Barry, ont comparu hier matin devant le juge Ferguson. MM. Barry ont nié leur culpabilité et ont été remis en liberté sous caution.

Le procès de M. Whitaker ont demandé une exception en faveur de leur client sous prétexte que dans l'acte d'accusation ne sont pas spécifiées les sommes des personnes qui ont payé les amendes détournées, non plus que le lieu et la date des détournements.

Le juge rendra sa décision ultérieurement.

Le feu.—Hier matin, à 1 heure, le feu a causé $15 de dommages au No 241 de la rue S. Rempara.

Tentative de suicide.—A 4 heures du matin, E. Aubry, un allemand âgé de 42 ans, habitant rue Johnson No 159 a essayé de mettre fin à ses jours en se coupant la gorge avec un couteau. Il avait bu à l'excès depuis plusieurs jours, et il était en proie au délire, hier matin lorsqu'il a fait cette tentative. Il a été transporté à l'hôpital où sa blessure a été déclarée sans gravité.

Mère et fille—Blanche Moses, qui s'est mariée dernièrement mais a continué à habiter chez sa mère, Mme Hawk, ayant manifesté l'intention d'habiter seule avec son mari qui avait loué une maison dans ce but, Mme Hawk s'est opposée à ce projet, et pour empêcher sa fille de le mettre à exécution, elle a caché ses vêtements.

La fille les ayant trouvés, a quitté le domicile de sa mère, et celle-ci porte une accusation de vol contre Blanche, disant que ses vêtements ne lui appartiennent pas.

Blanche a été mise sous caution.

Vol.—L'agent de police Kartz ayant été informé qu'un vol avait été commis au No 142 de la rue Haitiène, s'y est rendu et a trouvé, baillonnée et garrottée, Mme McNamara, qui l'habite. Cette femme, que le Dr Manegra était en train de soigner, a déclaré que pendant la nuit deux individus bien mis avait pénétré chez elle et que la voyant réveillée, ils l'avaient garrottée et baillonnée, puis avaient fouillé les meubles et volé une somme de $250.

Menus faits.—Une accusation de vol de $25 de foin, a été portée hier matin devant la Première Cour de Recorder contre C. Sullivan par H. Pierre.

COLORATION DES BRONZES D'ART.—La teinte du *bronze des médailles* s'obtient en frottant le *métal* avec une brosse enduite d'un mélange d'ocre rouge et de plombagine. Le *vert antique* s'obtient en plongeant et en lavant le métal dans un liquide ainsi composé : 200 grammes de vinaigre, 10 grammes de sel marin, 10 grammes de crème de tartre, 10 grammes d'acétate de cuivre et 30 grammes de carbonate de soude. Le *bronze florentin* se produit par l'action du sulfate de fer et en frottant ensuite à la cire.

La *teinte enfumée* s'obtient en chauffant la pièce dans un feu de paille et brunissant ensuite. Le *gris de fer* s'obtient par l'action répétée de la solution de sel ammoniac.

DÉPECHES

Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

Bismarck.

Berlin, 6 septembre—Le Dr Schweninger annonce que le comte Bismarck va beaucoup mieux et est hors de danger

La crue du Nil.

Le Caire, 6 septembre. — Une grande anxiété règne ici, parce que le Nil n'a pas encore commencé à monter.

Le télescope de Greenwich.

Londres, 6 septembre—Sir Edward Grubbbs a récemment terminé une lentille pour le nouveau télescope de Greenwich dont il est le fabricant. Elle coûte £4,500. Les frères Chauer de Birmingham ont mis 3 ans à finir une lentille de 28 pouces pour ce télescope.

La grève des mineurs en Angleterre.

Londres, 6 septembre—Les effets de la grève des mineurs commencent à se faire sentir.

Bientôt les moyens de transport seront affectés ainsi que le fait prévoir un ordre donné aujourd'hui par le Midland Railway, de suspendre le service de 30 trains de voyageurs lundi prochain, à cause du manque de charbon.

Les grévistes sont de nouveau turbulents. Près de Chesterfield, ils se sont réunis en grand nombre et les habitants effrayés sont protégés par un détachement de dragons contre les abus des mineurs qui assiégent et dévalisent les maisons.

Londres, 6 septembre—Six cents mineurs ont marché aujourd'hui sur la mine de Nunborough, dans le Yorkshire. Ils ont chassé les officiers de leurs bureaux et y ont mis le feu après avoir rendu impuissants les quelques agents chargés de protéger la mine.

Les livres et les machines ont été fort endommagés.

Les grévistes se sont rendus ensuite à une brasserie du voisinage dont le propriétaire s'est soustrait à leurs violence en leur livrant plusieurs barils de bière.

Après avoir bu, les grévistes se sont rendus à Donnoly, la principale colonie des hommes du Yorkshire, et s'y sont conduits de la même façon.

Gu annonce aussi de Leeds quelques bagarres sanglantes.

Dans la journée, les mineurs ont mis le feu aux bureaux de la mine Mexborough, et ont jeté du charbon enflammé dans les puits.

Ils ont été mis en déroute par la police. Dix grévistes ont été arrêtés.

Les mineurs des Galles du Sud désespérant de rien obtenir des propriétaires des mines, ont repris le travail.

Lord Lansdowne.

Simla, 6 septembre—Lord Lansdowne continuera à être vice-roi jusqu'au mois de janvier prochain. Il sera alors remplacé par Sir Henry Norman.

Le discours de Guillaume.

Metz, 6 septembre—Un banquet a été offert hier soir à l'empereur par les fonctionnaires de la Lorraine et les autorités municipales de Metz. Il a remercié la population de son accueil cordial et de ses preuves de dévoûment.

Il a ajouté que cet enthousiasme prouvait que la population était heureuse d'appartenir à l'Allemagne et qu'elles appréciaient l'unité Allemande et la grandeur de l'Empire. La Lorraine a-t-il dit, restera toujours Allemande, sous la protection de Dieu et de l'épée allemande.

WASHINGTON.

A la Chambre.

Washington, 6 septembre—Il est probable qu'aussitôt que la Chambre aura adopté ses réglements, les démocrates entameront la discussion des lois fédérales sur les élections et soumettront un bill pour leur abolition.

Le Président a dit qu'il signerait ce bill aussitôt qu'il lui serait présenté.

Les démocrates préparent déjà leurs discours. Les républicains s'efforceront de les battre sur ce terrain, et il n'est pas douteux que ce terrain ne soit donné à chacun des orateurs les plus animées de toute la saison.

Washington, 6 septembre—La Chambre a à 3 h. 50 adopté à l'unanimité ses nouveaux réglements, et ajourné à samedi.

L'archiduc François.

Vancouver, B. C., 6 septembre—Parmi les voyageurs arrivés par le steamer Empress of China, venant de Yokohama, se trouve l'archiduc François d'Autriche et sa suite.

La tempête et les phares.

Washington, 6 septembre—Les dommages causés aux phares de la côte de l'Atlantique par la récente tempête, sont si considérables, qu'il est probable que le Board qui s'occupe de leur entretient sera obligé de demander au Congrès une subvention supplémentaire pour les faire réparer. Tous les phares sans exception, ont été plus ou moins endommagés.

Nominations.

Washington, 6 septembre—Parmi les nominations envoyées hier au Sénat pour être confirmées se trouve celle de M. C. H. Dickinson, de la Lne., comme surveillant général de la Louisiane.

La taxe sur l'émission des banques.

Washington, 6 septembre—Le sénateur Morgan est, paraît il, partisan de l'annulation de la taxe sur l'émission des banques. Il dit qu'à son avis aucun Etat ne permettrait l'émission de billets par ses banques sans une garantie suffisante pour protéger les détenteurs des billets, et que par conséquent la taxe est une mesure dont on peut se passer.

Suicide.

Matanzas, 6 septembre—Señor Bellindo, le plus grand marchand de la ville s'est suicidé pour cause d'embarras financiers.

Un millionnaire mourant.

Mexico, 6 septembre—Salvador Malo, le millionnaire si connu dans le monde financier an Mexique, aux Etats-Unis et en Europe, est mourant. Dernièrement, à son retour d'Europe, il souffrait d'une affection du nez à laquelle il n'a fait aucune attention. Or, il y a quelques jours, une gangrène a attaqué l'organe malade et elle gagne rapidement vers le cerveau.

A. Bartholdi à New-York

New York, 6 septembre—L'Amérique doit déjà à Bartholdi la magnifique statue qui orne l'entrée de la baie. Son cerveau créateur vient de concevoir un autre projet pour la réalisation duquel il se montre très enthousiaste.

Lundi dernier il visitait la statue, lorsque arrivé au sommet du monument, comme son regard se perdait sur la mer qui à ses pieds étendait son immensité, les larmes lui sont venues aux yeux. C'est qui avait été son rêve était devenu une réalité.

Que pouvait on rêver de mieux, s'est-il écrié avec enthousiasme, que de perpétuer par le marbre ou le bronze la mémoire du grand guerrier qui a tiré son épée pour fonder une nation libre, et celle du noble chevalier français qui a juré son pays et s'est battu sur un sol étranger pour le seul amour de la liberté. Sobieski et d'autres encore pourraient être ainsi honorés."

M. Bartholdi a depuis longtemps songé à établir sur l'île Bedloe un panthéon américain dont la pièce centrale serait une immense statue de la Liberté.

A la base on placerait les colossales statues de Washington et de Lafayette, qu'il a envoyées à l'Exposition de Chicago, et tout autour on grouperait les monuments des hommes d'Etat et des héros de l'Amérique.

Une séréuade a été offerte hier soir à M. Bartholdi à l'hôtel Martin.

Destruction d'une église.

Victoria, B. C., 6 septembre — Le steamship Empress of China apporte la nouvelle de la destruction de l'église de Genkiswawa par la populace. L'église était dirigée par des prêtres étrangers.

Au Brésil.

Buenos Ayres, 6 septembre—Une dépêche de Rio de Janeiro annonce que le gouvernement a décidé d'indemniser le gouvernement de l'Uruguay pour le meurtre d'un officier de cette république par un Brésilien.

Incendiaire.

Louisville, Ky., 6 septembre—Andy Johnson, le fameux bandit s'est rendu à la sciérie de Wm Dilion, et y a mis le feu.

Il a menacé de tuer plusieurs personnes qui essayaient d'éteindre les flammes.

Meurtre,

Jellico, Tenn., 6 septembre—Luke Smith, un barbier et son fils, âgé de 15 ans, ont assassiné hier un cordonnier nègre nommé Wm Chancellor.

A L'EXPOSITION.

World's Fair, 6 septembre—Les habitants du Wisconsin étaient en majorité aujourd'hui à l'Exposition. C'était leur jour et leur bâtiment était brillamment décoré.

Pendant 2 heures la foule a défilé devant le gouverneur Peck et lui a serré la main.

Dans la soirée il y a eu un bal et un feu d'artifice.

Le gouverneur de la Pennsylvanie est descendu avec sa famille et son état-major au Beach Hotel.

Sa suite se compose de 200 personnes.

Le gouverneur Patterson est venu pour célébrer demain le jour de la Pennsylvanie.

La nouvelle cloche de la Liberté a été déchargée ce matin et déposée sur une pile de bois. On va lui construire un abri dans lequel le public sera admis à la voir.

Incendie

Richmond, Vie., 6 septembre—Une dépêche de Williamsburg, Vie, annonce qu'hier soir un désastreux incendie a détruit 6 immeubles dans Main St.

L'ouverture de l'Exposition le dimanche.

Chicago, 6 septembre—L'ordre du juge Goggins empêchant la fermeture de l'Exposition le dimanche, sera vraisemblablement valable jusqu'au moment de la clôture définitive, car le juge Ewing n'a pas jugé utile d'intervenir.

Tué.

Albuquerque, N M., 6 septembre — Un vagabond, qui essayait de sauter sur un train de marchandises au village indien de La Zuna, a glissé et tombant sous les roues a été écrasé. Avant de mourir, il a dit que son père était banquier dans le Michigan.

Après le cyclone.

Charleston, S. C, 6 septembre—Le Dr Babcock a visité les îles St-Hélène et Lady Island.

Dans cette dernière, quarante quatre cadavres ont été inhumés ensemble. Les morts ont été enterrés à la hâte dans des cercueils mal faits et les tombes n'ont pas pu, à cause de l'eau, être creusées à plus de deux pieds, ce qui fait que les émanations sont devenues insupportables et dangereuses. A Ste-Hélène il y a eu plus de cent cinquante victimes.

Bohémiens, Hongrois et Polonais à Cleveland.

Cleveland, O., 6 septembre—De nouveaux troubles existent entre les égoutiers et les Bohémiens Hongrois et Polonais.

Malgré la présence d'un nombreux détachement de police, les ouvriers n'ont pas osé se rendre au travail ce matin.

De bonne heure, les manifestants avaient planté un drapeau américain au milieu de Holton St. et avaient juré de ne laisser pénétrer personne dans l'égout. A 8 heures, lorsque les ouvriers sont arrivés avec leurs outils une autre rencontre était devenue imminente, mais la police, sans attendre la bagarre a chargé la foule qui a résisté. Les agents ont été obligés de se servir de leurs bâtons. On s'attend d'un moment à l'autre à de nouveaux troubles.

A la recherche d'un nègre.

Savannah, Ga, 6 septembre—Un grand émoi règne à Stokesttil sur le Seventeen Mile Creek, comté de Coffee.

Une foule nombreuse de citoyens armés s'est mise à la recherche d'un nègre qui avait séquestré deux jeunes filles blanches et avait abusé d'elles.

Hier soir, l'une d'elles s'est échappée et s'est réfugiée chez sa tante ; mais le nègre est venu l'y chercher et l'a forcée à le suivre.

S'il est pris, il sera lynché.

Triple meurtre.

Texarkana, Ark., 6 septembre—Hier dans l'après-midi, au cours d'une querelle futile, J. B. Burke a tué d'un coup de revolver un de ses voisins nommé W. F. Crow.

Clint Crow, fils de la victime, a mortellement blessé Burke ; mais il a lui-même été tué par ce dernier.

Accident.

Atlanta. Gie., 6 septembre—A. Y. Owinge, un employé de la compagnie du téléphone ayant reçu un choc, tandis qu'il réparait des fils sur un poteau de télégraphe, est tombé d'une hauteur de 25 pieds et s'est tué.

Duel à Mort.

Louisville, Ky, 6 septembre—Un duel à mort a eu lieu à Hopkinsville entre deux agents de police.

L'un d'eux nommé Robert West ayant eu le cœur traversé par une balle, est mort sur le coup, et l'autre, Will Davis qui a été mortellement atteint a été transporté chez lui.

L'amour croit voir ce qu'il aime ; l'amitié aime ce qu'elle voit.

AVIS AUX CRÉANCIERS

E. J. Schreiner vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 39,457.—Division A. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'ils en ont pour lesquelles le compte final présenté par John R. Picton, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

7sept—7 12 16

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 40 009.—Division D.—R. W. Hall & Co. R. W. Hall et Lewis Imholte, Jr., vs leurs créanciers.—Ordre de Cour.—Que la session des biens des pétitionnaires de la raison sociale de R. W. Hall & Co., et Richard W. Hall et Lewis Imholte, Jr., les membres de la dite raison sociale individuellement, soit acceptée par la cour au bénéfice de leurs créanciers ; et il est ordonné qu'une réunion des créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. Morgan Gurley, notaire, en son bureau, No 7 rue du Champ, en cette ville, le LUNDI, 9me jour d'octobre 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires, nommer un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les personnes et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues, et que Benjamin W. Kernan, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 5 septembre 1893.

Signé : N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme :

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

6sept—3f au 10 oct

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 39,784 — Division B — Jules Sarrazin vs ses créanciers. — Ordre de Cour.—Que réunion des créanciers du pétitionnaire Jules Sarrazin soit convoquée et tenue pardevant Th. Buisson, notaire public, à son bureau, No 14 rue Carondelet, en cette ville, LUNDI, le 11ème jour de septembre 1893, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur la demande du pétitionnaire présente à ce sujet et sur toutes autres affaires qui pourront leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que Geo. C. Prout Esq., avocat, soit nommé dont représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 7 août 1893.

(Signés) FRED. D. KING, Juge.

Pour copie conforme :

JAS. D. RANKIN,

Député-Greffier.

9 août—

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 39,805—Division D—Jules G. Frosdame vs ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Jules G. Frosdame soit convoquée et tenue pardevant Fred Deibel, Esq., notaire, en son bureau, No 85 rue Bourbon, dans la Sixième Municipalité, en cette ville, commençant le mardi, 12me jour de septembre 1893, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur l'application du pétitionnaire pour un répit et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne ainsi que ses biens soient suspendues et que Ben. Forman, Jr., Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 7 août 1893.

(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme :

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

9 août—5f au 13 sept

ATTENTION

A temps à tout dérangement de l'Estomac, du Foie ou des Intestins peut empêcher de sérieuses complications. Indigestion, constipation, migraine, nausée, attaque de bile et vertige indiquent un dérangement dans certaines fonctions pour lequel les Pilules d'Ayer sont le meilleur remède. Purement végétales, recouvertes d'une couche de sucre, faciles à prendre et promptes à assimiler, c'est la médecine de famille par excellence — l'apéritif le plus populaire, le plus sûr et le plus utile en pharmacie. Mme. M. A. BROCKWELL, Harris. Tenn., dit :

"Les Pilules Cathartiques d'Ayer m'ont guéri de migraines et mon mari de névralgies. Nous pensons qu'il n'y a pas de

Meilleure Médecine,

et nous avons conseillé à beaucoup d'en faire usage."

"Il y a un trente-cinq ans ce printemps, j'étais épuisé par un travail pénible et une suite de rhumes, qui m'avaient rendu si faible que c'était un effort pour moi de marcher. Je consultai les médecins, mais je continuais de baisser sensiblement jusqu'à ce que j'eusse perdu tout espoir de jamais me rétablir. Etant un jour dans un magasin où l'on vendait des médecines, j'essayai les Pilules d'Ayer. J'avais peu de confiance en elles, ayant déjà pris toute autre médecine, mais je me décidai enfin de suivre son conseil et j'essayai une boîte. Avant d'avoir pris toutes les pilules, j'étais beaucoup mieux et deux boîtes me guérirent. J'ai maintenant 80 ans ; mais je crois que sans les Pilules d'Ayer, je serais dans la tombe depuis longtemps. J'en achète à boire tous les ans, et je ne voudrais pas plus m'en passer que je voudrais me passer de pain."—

H. H. INGRAHAM, Rockland, Me.

Pilules d'Ayer

Préparées par le Dr. J. C. Ayer & Cie., Lowell, Mass.

Chaque dose est efficace.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession d'Adolphe Ehret.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 40,025—Division B —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Thomas Sellies Kennedy, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,

A. V. FLOTTE, Greffier

5 sept—5 9 14

Succession de James T. Belknap.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,014—Division C—Attendu que Mme Bettie Powell Belknap, femme de Marshall J. Smith, Jr., a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James T. Belknap, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

5 sept—5 9 14

Succession de Mme Catherine Devan

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 39,932—Division A —Attendu que John Coates a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Mme Catherine Devan, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles une telle pétition ne serait pas faite droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

FRANK ZENGEL, Avocat.

29 août—29 août 2 7

SIGNAUX D'INCENDIE.

6 Harmonie & Tchoupitoulas.
7 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Newtown.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée & Nouvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Rues St et St Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22
15 Poste de la Cie de Pompe No 23
16 Poste H. et L. Co. No 1, Jackson
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Rues Bourbon et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Colliade.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No